

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN143

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 15

A l'alinéa 10, remplacer dans la dernière phrase le mot "prestataire" par les mots "prestataire de service".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.